



Votre MENSUEL D'INFORMATION MUNICIPALE

MOT DU MAIRE



BUDGET 2024

Le budget pour l'année 2024 a été adopté par le conseil municipal en décembre dernier. L'essentiel en est présenté dans les pages suivantes. Il est possible de visionner la séance extraordinaire à l'occasion de laquelle il a été adopté (12 décembre 2023) ou consulter la présentation électronique qui en a été faite à cette occasion sur le site web de la Ville, au vsad.ca.

Le budget pour 2024 gèle les tarifs et les taux de taxation pour toutes les catégories d'immeubles. De plus, les projections sur les années à venir prévoient qu'un maintien de ce gel est réalisable. Il est désormais très clair qu'à moyen terme, le compte de taxes augustinois se situera sous la moyenne régionale, pour peu qu'on garde le cap. Considérant l'état dans lequel étaient nos finances il y a à peine une dizaine d'années, il s'agit d'un succès collectif majeur.

Ce revirement de situation ne se sera pas réalisé au détriment de nos infrastructures municipales. Le conseil municipal continue d'entretenir et améliorer tous nos équipements (parcs, routes, bâtiments, équipements de loisirs, véhicules, etc.) en y consacrant année après année des sommes importantes, toujours payées comptant, de façon à ne pas retomber dans la spirale de l'endettement. Notre gigantesque dette collective d'il y a dix ans sera bientôt totalement remboursée (2026) grâce à nos importants remboursements anticipés.

Il importera désormais d'être vigilant afin de ne pas retomber dans l'endettement irréfléchi et revivre ce pénible chapitre de notre histoire récente. À fortiori lorsque l'on considère les récentes hausses successives des taux d'intérêts. Imaginez dans quel pétrin financier nous serions aujourd'hui si notre dette était encore de l'ordre de 120 M\$ et que nous

devions verser les intérêts associés au refinancement récurrent de cette somme... Un cauchemar. Seuls les banquiers souriraient.

À Saint-Augustin-de-Desmaures, on a fait le choix avisé de mettre de l'ordre. Les Augustinois peuvent sourire.



Sylvain Juneau, maire
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les mardis 6 et 20 février, à 18 h 30.

Les citoyens peuvent y participer en posant leur question en personne dans la salle Jeanne-Landry, pavillon André-Coindre, Campus-Notre-Dame-de-Foy. Vous pouvez également poser vos questions en complétant le formulaire disponible sur le site web (vsad.ca/seances) ou via la page Facebook @VSADOfficiel. Les séances y sont webdiffusées en direct.

••• Pour toute urgence concernant les travaux publics en dehors des heures de bureau, vous pouvez téléphoner au 418 929-0781 •••

Pour tout savoir
sur votre Ville
VSAD.ca



SUIVEZ-NOUS SUR LES MÉDIAS SOCIAUX!



@VSADofficiel
@VSADSLCVC



@VSADofficiel
@Augustinoisactifs



BUDGET 2024 ET PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS (PQI) 2024-2028

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (VSAD) a adopté son budget 2024 se chiffrant à 72,3 M\$, lors de la séance extraordinaire du 12 décembre dernier. Vous trouverez l'information complète portant sur le budget sur notre site web via le lien suivant <https://vsad.ca/budget-finances>. En ce qui a trait à la webdiffusion de la séance, le lien suivant vous permet d'en faire l'écoute : <https://vsad.ca/webdiffusion>.

PRÉSENTATION SOMMAIRE

TAUX DE TAXATION

Ce budget présente un gel des tarifs contrôlés par la VSAD et des taux de taxation pour l'année 2024 par rapport à ceux en vigueur en 2023.

Les différents taux de taxes applicables en 2024 selon chaque catégorie d'immeubles sont les suivants :

	2023	2024
Taux de taxes (100\$ de RF)		
Taux de base	0.9772	0.9772
6 logements et plus	0.9772	0.9772
Terrain vague desservi (note 1)	1.9544	1.9544
Commercial - 400 k\$ et moins	2.4847	2.4847
Commercial - plus de 400 k\$	3.1372	3.1372
Industriel	2.9868	2.9868
Immeuble agricole	0.9772	0.9772
Forestier	0.9772	0.9772

REVENUS

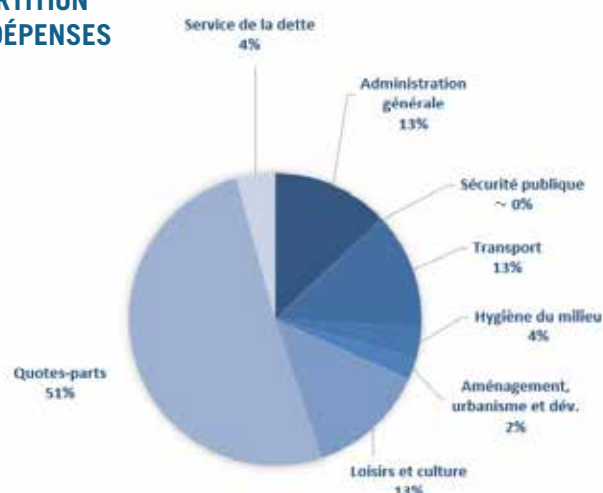
Le budget 2024 présente une croissance d'environ 12 % par rapport au budget 2023, considérant des revenus supérieurs de plus de 7,9 M\$. Cette hausse de revenus est principalement attribuable à l'augmentation des valeurs foncières occasionnées par la construction de nouveaux immeubles et aux revenus d'intérêts produits par les surplus financiers qui ont été placés à des taux favorables.

	2023	2024	Écart
Revenus			
Taxes	57 713 615 \$	61 927 328 \$	4 213 714 \$
Compensations tenant lieu de taxes	1 475 000 \$	1 583 943 \$	108 943 \$
Transferts	1 760 740 \$	2 363 603 \$	602 863 \$
Services rendus	681 540 \$	1 060 044 \$	378 504 \$
Imposition de droits	1 349 000 \$	1 499 000 \$	150 000 \$
Amendes et pénalités	90 000 \$	70 000 \$	(20 000) \$
Autres revenus d'intérêts	1 356 050 \$	3 833 700 \$	2 477 650 \$
Total	64 425 945 \$	72 337 618 \$	7 911 674 \$

DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement estimées au budget 2024 sont en hausse de 7,1 M\$. Cette croissance est en majeure partie causée par l'augmentation de la quote-part d'agglomération qui passe à 32,15 M\$, en hausse de 4,8 M\$ (soit 18 %). Les dépenses de proximité prévues s'élèvent à 31,7 M\$, en hausse de 2,33 M\$ (soit 8 %).

RÉPARTITION DES DÉPENSES



	2023	2024	Écart
Dépenses			
Administration générale	6 952 850 \$	8 297 991 \$	1 345 141 \$
Sécurité publique	230 055 \$	244 889 \$	14 834 \$
Transport	7 275 500 \$	8 147 883 \$	872 383 \$
Hygiène du milieu	2 463 870 \$	2 229 382 \$	(234 488) \$
Aménagement, urbanisme et dév.	1 546 625 \$	1 537 719 \$	(8 906) \$
Loisirs et culture	8 025 145 \$	8 502 904 \$	477 759 \$
Quotes-parts	28 026 060 \$	32 818 906 \$	4 792 846 \$
Frais de financement	25 010 \$	25 010 \$	- \$
Sous-total	54 545 115 \$	61 804 684 \$	7 259 569 \$
Service de la dette	2 890 624 \$	2 755 451 \$	(135 173) \$
Total	57 435 739 \$	64 560 135 \$	7 124 396 \$

FINANCEMENT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES)

Pour financer les investissements 2024 du Programme quinquennal d'immobilisations de près de 47 M\$, le budget 2024 prévoit un paiement comptant des projets pour 6,4 M\$, l'utilisation du fonds de roulement pour 1 M\$, l'utilisation d'une partie du surplus non affecté pour 23,5 M\$, ainsi que des subventions pour 16 M\$.



BUDGET 2024 ET PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS (PQI) 2024-2028

PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS (PQI) 2024-2028

La planification des dépenses en immobilisations sur une période de cinq ans au lieu de trois ans (traditionnel Programme triennal d'immobilisations) permet d'avoir une vision à long terme, de mieux planifier et d'éviter les mauvaises surprises. Cette planification est mise en pratique à la Ville depuis 2018.

Les investissements liés au Plan quinquennal d'immobilisations (PQI) sont de l'ordre de 47 M\$ en 2024, 23,3 M\$ en 2025, 21,8 M\$ en 2026, 22,7 M\$ en 2027 et de 16,2 M\$ en 2028.



Les principaux investissements pour l'année 2024 sont les suivants :

- Réaménagement du garage municipal et de l'hôtel de ville : 12 M\$;
- Réaménagement d'un bâtiment (réservoir) au parc Riverain : 1,6 M\$;
- Aménagements au parc du Millénaire : 1 M\$;
- Réfection du terrain de baseball Delphis-Marois : 1,4 M\$;
- Remplacement des jeux d'eau (4 sites) : 1,6 M\$;
- Aménagement et entretien des marais épurateurs/ travaux à long terme liés au lac Saint-Augustin : 1 M\$;
- Réfection des infrastructures de la route Racette : 10,2 M\$;
- Réaménagement des intersections des routes Tessier/138 et de Fossambault/138 : 3,5 M\$;
- Aménagement d'une piste cyclable sur le chemin de la Butte : 2,8 M\$;
- Travaux de pavage sur diverses rues du territoire : 4 M\$;
- Renouvellement de véhicules : 1,4 M\$.

CATÉGORIE	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Bâtiments	13 600 000 \$	8 530 000 \$	300 000 \$	0 \$	0 \$	22 430 000 \$
Parcs et espaces verts	5 755 000 \$	1 140 000 \$	3 250 000 \$	950 000 \$	2 700 000 \$	13 795 000 \$
Loisirs	895 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	895 000 \$
Administration (incluant Technologie de l'information)	390 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	790 000 \$
Travaux publics	26 334 800 \$	13 534 000 \$	18 175 000 \$	21 625 000 \$	13 375 000 \$	93 043 800 \$
Éclairage	200 000 \$	325 000 \$	200 000 \$	0 \$	0 \$	725 000 \$
Hygiène	1 000 000 \$	1 800 000 \$	12 100 000 \$	15 500 000 \$	7 000 000 \$	37 400 000 \$
Signalisation	453 000 \$	930 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 383 000 \$
Voirie	24 681 800 \$	10 479 000 \$	5 875 000 \$	6 125 000 \$	6 375 000 \$	53 535 800 \$
TOTAL	46 974 800 \$	23 304 000 \$	21 825 000 \$	22 675 000 \$	16 175 000 \$	130 953 800 \$

DETTE

La dette totale nette* de la Ville sera de près de 30,6 M\$ à la fin de 2024, considérant qu'un remboursement anticipé de 11,7 M\$ sera réalisé en cours d'année. La stratégie de remboursement anticipé de la dette mise en place il y a quelques années est maintenue dans les prévisions 2024 à 2026, puisqu'après ce moment, la dette nette à la charge de l'ensemble des citoyens sera totalement remboursée.

Évolution de l'endettement à long terme

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Solde de la dette						
Dette à la charge de l'ensemble	36 611 507 \$	24 863 000 \$	2 704 870 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à la charge d'un secteur	6 040 604 \$	5 706 873 \$	5 362 671 \$	4 981 652 \$	4 614 238 \$	4 451 871 \$
Dette totale nette *	42 652 111 \$	30 569 873 \$	8 067 541 \$	4 981 652 \$	4 614 238 \$	4 451 871 \$
Rem boursement anticipé de la dette	(5 637 100) \$	(11 718 000) \$	(22 430 666) \$	(2 268 241) \$	- \$	- \$

*La dette totale nette est composée de la dette à l'ensemble et de celle liée aux taxes de secteurs.

TRÉSORERIE *et taxes*

TAXATION ANNUELLE 2024

Vous recevrez sous peu le compte de taxes municipales 2024 associé à votre propriété, si ce n'est déjà fait, puisqu'il a été posté le 29 janvier dernier.

Que vous soyez nouveau propriétaire ou non, si vous n'avez pas reçu votre compte de taxes 2024 à la mi-février, communiquez avec le Service de la trésorerie pour en obtenir une copie.

Le compte de taxes émis est valide pour l'année entière et attribué à la propriété. La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures ne réémet pas de comptes de taxes foncières au nom d'un nouveau propriétaire d'un immeuble. Ce dernier a donc la responsabilité de s'assurer que les taxes municipales dues sont acquittées, même si c'est le nom de l'ancien propriétaire qui apparaît sur le compte de taxes.

Encore cette année, le compte de taxes 2024 est payable en 12 versements mensuels sans intérêt.

CALENDRIER DE PAIEMENTS

PREMIÈRE ÉCHÉANCE : 1^{er} mars 2024

1 ^{er} mars 2024	4 juin 2024	3 septembre 2024	3 décembre 2024
2 avril 2024	2 juillet 2024	1 ^{er} octobre 2024	6 janvier 2025
1 ^{er} mai 2024	1 ^{er} août 2024	1 ^{er} novembre 2024	3 février 2025

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENTS PRÉAUTORISÉS (PPA)

Si vous n'êtes pas déjà inscrit au PPA, remplissez le formulaire pour paiements récurrents disponible au vsad.ca/budget-finances et nous le retourner accompagné d'un spécimen de chèque portant la mention « annulé ».

DÉJÀ INSCRIT AU PPA ?

L'adhésion se renouvelle automatiquement annuellement. Si vos informations bancaires ont changé depuis votre inscription, bien vouloir nous faire parvenir un nouveau spécimen de chèque. Référez vous à nos coordonnées dans l'encadré à droite.

PAIEMENT AUTOMATISÉ

Selon les options offertes par les institutions financières participantes : Internet, téléphone ou guichet automatique.

Par Internet, trouvez nous plus facilement en inscrivant « Augustin ». Le numéro de référence est le numéro à 18 chiffres de votre matricule. Assurez vous que votre numéro de matricule n'a pas changé depuis l'année dernière afin que vos paiements s'effectuent sans problème.

DÉBIT OU ARGENT

Vous désirez acquitter votre paiement en argent ou par débit, présentez vous en personne à la bibliothèque.

PUIS-JE PAYER MES TAXES EN MOINS DE 12 VERSEMENTS ?

Oui. Vous pouvez regrouper les versements pour effectuer moins de paiements. Portez une attention particulière à la date d'échéance pour ne pas payer d'intérêts. Les dates d'échéance et les montants à payer sont détaillés dans la section « Échéance(s) et paiement(s) » sur votre compte de taxes et sur les coupons.

Par exemple, vous désirez acquitter votre facture en 4 versements :

Coupons à regrouper

1, 2 et 3
4, 5 et 6
7, 8 et 9
10, 11 et 12

Dates de paiements

1^{er} mars
4 juin
3 septembre
3 décembre

NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec le Service de la trésorerie par courriel à l'adresse suivante : tresorerie@vsad.ca ou par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.

Nous vous rappelons que l'hôtel de ville n'est pas accessible pendant la durée des travaux et que les bureaux du Service de la trésorerie sont situés à la bibliothèque Alain-Grandbois, 160, rue Jean-Juneau.

JURIDIQUE, GREFFE *et avis publics*



En vertu du *Règlement 2022-697 relatif aux modalités de publication des avis publics*, les avis suivants ont été diffusés sur le site web de la Ville. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/avis>.

1. 25 janvier – Demandes de démolitions

3054, rue Delisle (lot 6 511 468)
377, 3^e rang (lot 3 056 426)

2. 22 janvier – Demande de dérogations mineures

265, rue de Singapour (lot 6 268 545)

3. 16 janvier – Appel d'offres

Contrat de construction pour l'élargissement des voies cyclables sur le chemin du Lac (SÉAO 1760101)

4. 16 janvier – Dépôt du rôle général de perception pour l'année 2024

5. 8 janvier – Appel d'offres

Contrat d'approvisionnement pour la fourniture d'un autobus en vue de sa conversion pour un projet de bibliobus (SÉAO 1785943)

6. 21 décembre – Promulgation du Règlement n° 2023-718 et du Règlement n° 2023-719

7. 7 décembre – Promulgation du Règlement n° 2023-717

TRAVAUX PUBLICS *et sécurité routière*

DISPOSITION DE LA NEIGE ET OPÉRATIONS DÉNEIGEMENT

N'oubliez pas qu'il est interdit de disposer la neige sur les lieux publics, que ce soit dans la rue, sur le trottoir ou sur un terrain municipal en vertu du *Règlement n° 2014-433 sur le déneigement et le stationnement en période hivernale*.

Pourquoi ? Chaque hiver, le non-respect du Règlement entraîne des problèmes de sécurité et représente une nuisance à la qualité et au bon déroulement des opérations courantes de déneigement, ainsi que pour le ramassage des matières résiduelles. Quiconque contrevient à cette consigne commet une infraction et est passible d'une amende.

Merci de contribuer tous ensemble au bon déroulement des travaux de déneigement de notre ville !

Par ailleurs, d'ici la fin février, avec le déploiement des nouveaux feux lumineux signalant l'interdiction de stationnement pendant les opérations de déblayage et de soufflage, une nouvelle méthode d'information s'offre aux Augustinois.

En complément des communications destinées aux citoyens via différentes plateformes, tels que: alertes, site web, plateforme citoyenne et panneaux à messages variables, la Ville activera des feux lumineux en fonction des zones de déneigement. Ainsi, les résidents seront informés en temps réel de la fin des opérations dans leur quartier.

Vous souhaitez en savoir plus sur les opérations de déneigement à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures? Consultez le <https://vsad.ca/deneigement>.

N'oubliez pas de vous inscrire à nos alertes sur <https://citoyen.vsad.ca>.

TRAVAUX DE PAVAGE 2024

La Ville procède actuellement à la planification liée à la réalisation des travaux de pavage pour la saison 2024.

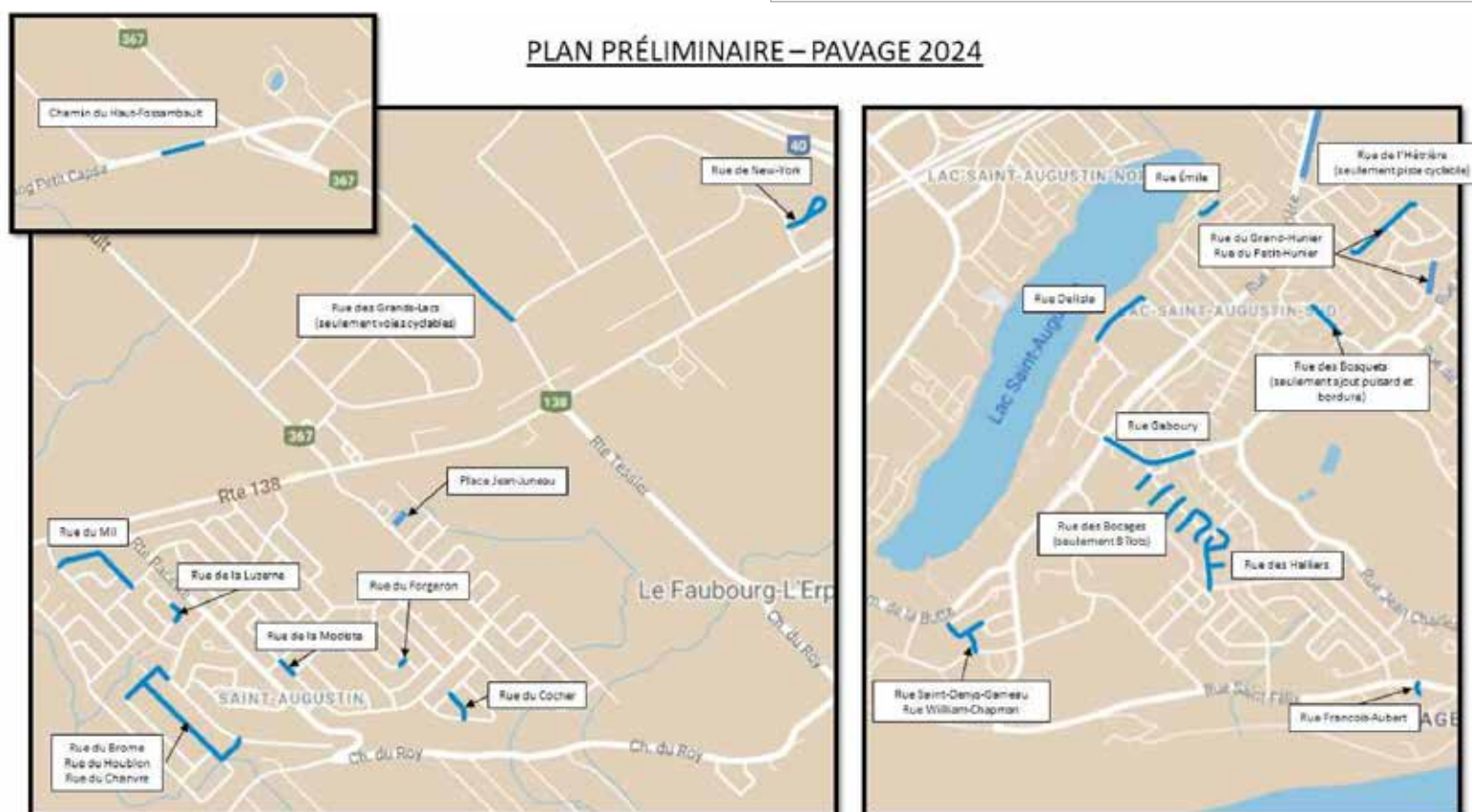
La carte préliminaire ci-dessous permet de visualiser les rues visées par ces travaux, qui consistent à retirer mécaniquement le pavage existant et à refaire le revêtement de la chaussée.

Certaines rues font toujours l'objet d'une évaluation en vue de travaux en 2024. Le calendrier des travaux sera publié au printemps et sera accessible sur le site web de la Ville à l'adresse <https://vsad.ca/travaux>.

Le Service des travaux publics veillera à minimiser les inconvénients pour les citoyens et assurera la communication avec les résidents touchés en cas d'entraves ou de perturbations des services.

MISES À JOUR DES TRAVAUX SUR LA ROUTE RACETTE

Tel qu'annoncé il y a quelques mois, la route Racette subira une cure de jeunesse bien méritée. Pour obtenir les dernières informations sur l'avancement du projet de réfection de la route Racette, nous vous encourageons à visiter la page dédiée sur le site web à l'adresse <https://vsad.ca/racette>.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions ou commentaires concernant les sujets mentionnés, nous vous invitons à communiquer avec le Service des travaux publics par courriel à l'adresse suivante : travauxpublics@vsad.ca ou par téléphone au 418 878-2955, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.

BÂTIMENTS, PARCS *et espaces verts*

DES NOUVEAUTÉS RÉCRÉO-SPORTIVES À LA VILLE

2023 fut une année de réalisation de divers projets, au bénéfice de tous les Augustinois, petits et grands !

RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAISON DES JEUNES L'ILLUSION

Pendant l'été 2023, la Maison des Jeunes, située au centre socio-récréatif (CSR) Les Bocages, a fait l'objet de rénovations majeures. Les travaux d'agrandissement ont inclus l'installation d'un bureau fermé et d'une salle de bain privée, renforçant ainsi les capacités de l'organisme en tant que lieu d'accueil et d'accompagnement pour les adolescentes et adolescents.

PISTE À VAGUES DÉDIÉE AUX VÉLOS

Nichée au cœur du splendide boisé du CSR Les Bocages, une toute nouvelle piste à vagues naturelles est désormais offerte à tous les cyclistes, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.



Dès la fonte des neiges, explorez nos sentiers, maintenant agrémentés de douze rampes à vélo en bois.

TERRAIN DE BASEBALL

Avant l'arrivée de l'hiver, des travaux ont été débutés sur l'un des terrains de baseball du centre socio-récréatif Delphis-Marois. Dans l'optique d'offrir une polyvalence accrue pour permettre différents niveaux de jeux, une surface entièrement en gazon synthétique sera aménagée sur ce terrain. Les abris des joueurs sont également touchés par ces travaux de réfection. Les travaux reprendront au printemps 2024 et les installations seront disponibles avant la fin juin.

JEUX D'EAU

Au grand plaisir des plus jeunes, les jeux d'eau localisés aux CSR Les Bocages et Delphis-Marois auront droit à une cure de jeunesse.

Dès la fin de l'année scolaire 2023-2024, les enfants auront accès aux nouvelles installations revampées avec une expérience de jeu augmentée. Les parents pourront également profiter des lieux en y organisant un pique-nique en famille ou entre amis, dans nos aires de barbecues, disponibles sur réservation : <https://vsad.ca/parcs>.

NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions ou commentaires, nous vous invitons à communiquer avec le Service des bâtiments, parcs et espaces verts au 418 878-2955, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h ou par courriel au info@vsad.ca.



LA VILLE CONTINUE À EMBELLIR SON TERRITOIRE AVEC LA PLANTATION D'ARBRES

Avec la plantation de 1 000 arbres en 2023 sur l'ensemble du territoire, la Ville ne ralentira pas son élan et prévoit planter à nouveau 1 000 arbres en 2024. Ces nouvelles plantations, composées d'essences variées et nobles, seront spécifiquement choisies pour leur résistance aux maladies connues et aux conditions hivernales, notamment en ce qui concerne le déneigement. Elles s'intégreront au paysage de Saint-Augustin-de-Desmaures dans le but notamment d'embellir et de réduire les îlots de chaleur.

Pour atteindre ses objectifs de plantation, la VSAD fait elle-même la sélection des emplacements pour les futurs arbres, toujours dans les emprises publiques. Des accroche-portes seront distribués aux résidences adjacentes aux emprises publiques touchées par ces plantations.

ANNEAU DE GLACE DU LAC SAINT-AUGUSTIN

Le 8 janvier dernier a marqué le début de la saison 2023-2024 de l'anneau de glace sur le lac Saint-Augustin.

Comme l'an passé, les utilisateurs peuvent profiter d'un comptoir proposant des collations chaudes et froides les fins de semaine, ainsi qu'une terrasse extérieure avec foyer et des espaces de socialisation.

Étant donné que les conditions de glace peuvent varier considérablement d'un jour à l'autre, nous vous encourageons à consulter la page Facebook « Anneau de glace du Lac Saint-Augustin » pour des mises à jour régulières sur les activités.

**ANNEAU DE GLACE DU LAC SAINT-AUGUSTIN
INFORMATION AUX USAGERS**

Plan du site et options de stationnement autorisées

- ★ Accès au site
- 🏠 Chalet
- 🚻 Toilettes temporaires
- 🅑 Parc Rivierain | 20 places
- 🅑 Centre communautaire multifonctionnel secteur est | 80 places | 750 mètres ou 8 minutes 4950, Lionel-Groulx
- Rue de L'Héritière | Stationnement autorisé sur un côté de la rue | 20 places

**HEURES D'OUVERTURE
TOUS LES JOURS DE 10 H À 21 H**

Anneau de glace de 1 kilomètre (approximatif)
Surfaces de pond hockey
Chalet, casiers et musique
Breuvages et collations (\$) - Fin de semaine

SUIVEZ LA PAGE FACEBOOK
OFFICIELLE DE L'ANNEAU DE GLACE

SUIVEZ-NOUS sur les réseaux sociaux

ENVIRONNEMENT *et matières résiduelles*

FÉVRIER

L	M	M	J	V
			1 	2
5 	6 	7 	8 	9
12 	13 	14 	15 	16
19 	20 	21 	22 	23
26 	27 	28 	29 	

MARS

L	M	M	J	V
				1
4 	5 	6 	7 	8
11 	12 	13 	14 	15
18 	19 	20 	21 	22
25 	26 	27 	28 	29

BAC IMPACT : TOUT CE QUI SE RECYCLE NE VA PAS NÉCESSAIREMENT DANS LE BAC !

Éco Entreprises Québec, l'organisme de gestion désigné pour les communications concernant la collecte sélective sur l'ensemble du territoire québécois, a présenté sa nouvelle marque citoyenne : **Bac Impact**.

Bac Impact est une initiative visant à sensibiliser et à informer la population sur l'importance du geste de tri à la source des matières recyclables. Comme le démontre la nouvelle campagne Bac Impact, ce qu'on met dans le bac... a un impact! Seuls les contenants, emballages et imprimés sont destinés au bac de récupération, rien d'autre!

Ordures

Les ordures sont collectées aux deux semaines. Les branches peuvent être disposées avec les ordures toute l'année en fagots attachés de 1,2 m de long maximum.

POUR RECEVOIR UN ROULEAU DE SACS MAUVES SUPPLÉMENTAIRE (RÉSIDUS ALIMENTAIRES)

Présentez-vous à l'accueil du Centre communautaire multifonctionnel secteur est (CCMSE), situé au 4950, rue Lionel-Groulx, Saint-Augustin-de-Desmaures. La prochaine livraison à domicile des sacs mauves aura lieu en mai.

Recyclage

Le ramassage du recyclage se poursuit toutes les semaines pendant l'hiver.

Encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le **mercredi 7 février 2024**.

Rappel: La collecte des encombrants est effectuée le mercredi. La date limite pour vous inscrire demeure le lundi, à midi, précédant la collecte (5 février).

Prière de préciser si les items contiennent du fréon (exemple : réfrigérateur, congélateur, fontaine d'eau, déshumidificateur, thermopompe, etc.).

Le camion circule dans les rues dès 7 heures le matin. Il est donc recommandé de déposer les gros rebuts en bordure du chemin, la veille.

Un maximum de 1 m³ de matériaux de construction, rénovation ou démolition est accepté lors de cette collecte.

L'ensemble des encombrants ne doit pas occuper un volume supérieur à 3 m³.

SVP, empilez les encombrants de façon ordonnée et sécuritaire.

ATTENTION : Il pourrait arriver que notre fournisseur ne puisse terminer la collecte le jour prévu; il repassera alors dans les jours suivants. Veuillez donc laisser vos encombrants en bordure du chemin.

Inscription en ligne : <https://vsad.ca/matieresresiduelles>, onglet Encombrants

Inscription par téléphone : 418 878-4662, poste 5406

Écocentre - 3381, rue de l'Hétrière

Horaire d'hiver : du 16 novembre au 14 avril

Lundi et mardi : Fermé

Mercredi : 9 h à 17 h

Jeudi et vendredi : 9 h à 19 h

Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

* Les chargements peuvent être refusés **30 minutes avant la fermeture**, pour permettre à l'écocentre de fermer à l'heure prévue.

Pendant l'hiver, vous pouvez apporter vos encombrants à l'écocentre.



SAVIEZ-VOUS QUE ?

80 % des Québécois et Québécoises participent tous les jours à la collecte sélective et 89 % veulent plus de renseignements sur le bon geste de tri des matières recyclables.

Veuillez noter que la présence de contaminants (piles, blocs-piles, équipements électroniques, outils, jouets de plastique, chaises de plastique) a un réel impact sur les activités des centres de tri. Certains représentent un danger pour les travailleurs et les équipements. C'est pourquoi, les citoyens sont invités à maintenir de bonnes habitudes de recyclage, tout en évitant de déposer dans le bac de recyclage des matières qui n'y ont pas leur place. Rappelons que ces bacs sont conçus pour recueillir :

- le papier;
- le carton;
- le verre;
- l'aluminium;
- les emballages;
- les bouteilles en plastiques.

Pour toute question concernant le recyclage, veuillez consulter le Guide de tri de la Ville de Québec via ce lien : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/matieres-residuelles/guide-du-tri/>.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions ou commentaires en lien avec les collectes des matières résiduelles, nous vous invitons à communiquer avec le Service des travaux publics par courriel à cette adresse courriel : matieres.residuelles@vsad.ca.

URBANISME, quelques informations importantes

RENOUVELLEMENT DES LICENCES CANINES ET ENREGISTREMENT D'UN NOUVEAU CHIEN

En vertu du Règlement n° 2017-519 sur les animaux domestiques, vous devez enregistrer votre chien auprès de la Ville. Votre fidèle ami à quatre pattes doit avoir sa médaille attachée à son cou en tout temps. Cet enregistrement est valide pour une période d'un an, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le coût de cet enregistrement est de 35 \$ par chien pour les résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures et de 100 \$ par chien pour les non-résidents désirant fréquenter le parc canin, situé sur la rue de Liverpool. Veuillez noter que des frais de 15 \$ sont exigés pour le remplacement d'une médaille perdue ou brisée.

La Ville transmettra les factures pour le renouvellement des licences canines d'ici le mois mars. Ensuite, il sera possible d'acquitter les frais des manières suivantes :

- Directement au Service de l'urbanisme (temporairement relocalisé au Complexe sportif multifonctionnel, 230, route de Fossambault);
- À distance par carte de crédit en téléphonant au 418-878-2955;
- En ligne via votre institution bancaire;
- En postant un chèque libellé à l'ordre de la **Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures** à l'adresse suivante :
Hôtel de ville, Service de l'urbanisme,
200, route de Fossambault,
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3.

UN NOUVEAU CHIEN DANS LA FAMILLE OU DES CHANGEMENTS À VOTRE SITUATION ?

Pour enregistrer un nouveau chien, vous devez compléter le formulaire disponible sur notre site web à l'adresse suivante : <https://vsad.ca/animaux> et acquitter les frais mentionnés précédemment.

Merci de nous aviser par courriel à urbanisme@vsad.ca s'il y a des changements concernant votre chien ou votre licence, notamment, en cas de perte ou de bris ou pour mettre fin à une licence, par exemple en cas de décès ou de déménagement.



OBSTRUCTION DES COURS D'EAU

Pour faciliter le libre écoulement de l'eau, la Ville demande aux déneigeurs privés et aux propriétaires d'aire de stationnement à proximité de cours d'eau (ruisseau, rivière ou lac) d'éviter d'y disposer de la neige.

En plus de constituer un risque important d'obstruction, le dépôt de neige dans les cours d'eau peut être nuisible à la bande riveraine et occasionner un apport en sédiments et en polluants (sels de déglçage, abrasifs, hydrocarbures, etc.) dans l'écosystème aquatique.

En adoptant communément un comportement de prévention proactive, les risques seront réduits, et ce, pour le bien de tous.



BILAN DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA PLANTATION D'ARBRES

En 2023, la VSAD a mis en place un programme d'aide financière visant à promouvoir et à favoriser la plantation d'arbres en cour avant par les citoyens sur les terrains privés ou institutionnels du territoire augustinois. Pour la première année du programme, c'est un total de 28 demandes admissibles qui ont été soumises à la Ville et le total de l'aide financière versée s'élève à 4 873,57 \$. Nous tenons à remercier les citoyens ayant planté des arbres sur leur terrain et ayant par le fait même, participé à l'embellissement de la ville.

LE PROGRAMME SE POURSUIT EN 2024, N'HÉSITÉS PAS À Y PRENDRE PART

Rappelons que le remboursement accordé par la Ville à un demandeur équivaut à 50 % du montant total avant taxes, déboursé pour l'acquisition d'arbres et pour les services de plantation. Le remboursement maximal est

fixé à 300 \$ pour toutes les demandes visant un même terrain privé ou institutionnel par année civile, soit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Pour rendre le programme plus accessible à tous, il a été élargi afin que les arbres plantés devant, derrière ou sur les côtés de votre terrain soient admissibles.

Consultez le <https://vsad.ca/aide-financiere-plantation-arbres> pour connaître tous les détails de cette aide financière.



NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives à ces sujets, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h au 418 878-4662 poste 5404, ou par courriel à l'adresse urbanisme@vsad.ca.

Nous vous rappelons que l'hôtel de ville n'est pas accessible pendant la durée des travaux et que les bureaux du Service de l'urbanisme sont situés au Complexe sportif multifonctionnel situé au 230, route de Fossambault, Saint-Augustin-de-Desmaures.

RESSOURCES HUMAINES *et emplois*

UN POSTE VOUS INTÉRESSE À LA VSAD ET VOUS VOULEZ CONNAÎTRE LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT ?

VENEZ FAIRE CARRIÈRE À LA VILLE, EN SUIVANT CES ÉTAPES :

1. **Intérêt** - Faites parvenir une lettre d'intérêt et un CV à l'adresse courriel: RH@vsad.ca en mentionnant le poste que vous désirez.
2. **Analyse** - Notre équipe RH analysera votre candidature selon plusieurs critères : les exigences du poste, votre expérience professionnelle, votre formation ainsi que votre profil.
3. **Contact** - Si votre profil correspond à nos besoins, une personne de l'équipe vous contactera pour une pré-entrevue téléphonique ou pour prévoir une entrevue en personne ou bien en virtuel.
4. **Entrevue(s)** – Selon le poste convoité, il y aura une à deux entrevues à faire. Nous vérifierons aussi vos antécédents et vos références. Nous pourrions aussi vérifier si votre permis de conduire, vos cartes de compétences ou vos autres certifications sont valides. Si c'est concluant, nous passerons à l'étape suivante.
5. **Tests** – Selon le type de poste, la dernière étape du processus pourrait être la passation de tests. Ceux-ci varient en fonction de l'emploi. Il pourrait s'agir de tests de connaissances, d'aptitudes cognitives ou de personnalité.
6. **Offre d'emploi** – C'est vous que nous voulons ! Un membre de l'équipe RH vous contactera pour vous présenter une offre d'emploi détaillée avec ce que propose la Ville en matière de conditions de travail et d'avantages sociaux.

NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives au recrutement, communiquez avec le Service des ressources humaines, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h au 418 878-2955 p. 5503 ou par courriel à l'adresse rh@vsad.ca. Consultez les appels de candidatures via le <https://vsad.ca/carriere>.



TA CARRIÈRE SE TROUVE



Découvre les possibilités qui te sont offertes !

Emplois permanents et temporaires

Directeur-trice adjoint-e aux travaux publics

Technicien-ne en géomatique

Agent-e de service à la clientèle

Journalier-ière

Préposé-e à l'aréna



Curieux d'en savoir plus?

vsad.ca/carriere

COMMUNICATIONS *et vie citoyenne*

REMISE DE MÉDAILLES AUX JEUNES ATHLÈTES AUGUSTINOIS

C'est sous la présidence d'honneur de Madame Julie Dionne, directrice du Service des activités sportives de l'Université Laval qu'a eu lieu la 71^e remise de médailles de l'Aide aux athlètes Cap-Rouge-Saint-Augustin au Centre communautaire de Cap-Rouge, le 19 décembre dernier.

Pour cette édition, l'organisme a remis des bourses à 24 athlètes pour un montant total de 12 300 \$, dont neuf athlètes provenaient de Saint-Augustin-de-Desmaures, en voici la liste :

Léa-rose Denis, Basketball : 200 \$
 Élodie Levasseur, Basketball : 200 \$
 Maxime Cambron, Natation : 350 \$ (Maxime a reçu la bourse du Père Boulay)
 Léa-Sophie Verret, Basketball : 600 \$
 Marie-Laurence Lévesque, Équitation (sauts d'obstacles) : 600 \$
 Abigaël Levasseur, Basketball : 600 \$
 Frédérique Tremblay, Basketball : 600 \$
 Joakim Desmeules, Tennis de table : 600 \$
 Anaïs Levasseur, Basketball : 675 \$

Félicitations !

Rappelons, que la Fondation d'aide à l'athlète CRSA est un organisme à but non lucratif qui existe depuis 1985. L'objectif de l'Aide aux athlètes CRSA est d'encourager les jeunes athlètes de Cap-Rouge et de Saint-Augustin-de-Desmaures à persévérer dans leurs efforts pour toujours aller plus loin. Le soutien financier accordé permet de reconnaître les efforts et d'exprimer la fierté envers ces jeunes.



VOL DE VÉHICULES : COMMENT VOUS PROTÉGER ?

Au Québec, environ 39 000 véhicules sont volés chaque année, soit un vol toutes les 14 minutes. Les vols de véhicules se produisent surtout le soir et tôt durant la nuit. Ils surviennent principalement dans des stationnements très fréquentés et peu surveillés. Les principaux motifs de vol sont :

- La revente à l'étranger;
- La revente à une autre personne qui ne se doute de rien;
- Faire une petite virée récréative;
- Pour commettre un crime.



SAVIEZ-VOUS QUE ?

À Québec, ce sont les automobiles de marque Honda CR-V qui sont les plus volées, suivies des camionnettes Ford, des Lexus NX et des Honda Civic.

QUELQUES TRUCS POUR PRÉVENIR LE VOL DE VOITURE

- Ne laissez jamais votre véhicule en marche sans surveillance, même pour un arrêt rapide;
- Ne cachez pas de clés de secours dans le véhicule;
- À la maison, tenez vos clés intelligentes loin des portes d'entrée et procurez-vous une pochette de rangement ou un boîtier protecteur spécialement conçus à cet effet;
- N'attachez pas d'étiquette nominative à votre trousseau de clés;
- Stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé, activez le frein à main et crampez les roues;
- Fermez les vitres et verrouillez les portières en tout temps lorsque vous n'êtes pas dans votre véhicule;
- Faites buriner les pièces importantes de votre voiture et procurez-vous un antivol efficace, comme une barre de volant qui verrouille la direction, un système de repérage, un antidémarrreur ou un système d'alarme;
- L'installation de caméras extérieures à la maison peut aussi être dissuasive;
- Rangez les objets précieux dans le coffre arrière, en particulier les ordinateurs. Encore mieux, ne les laissez pas à l'intérieur de votre véhicule.

Bon à savoir ! L'assureur peut attendre 30 jours avant de verser l'indemnisation afin de laisser aux policiers un délai pour tenter de retrouver le véhicule.

NOS COORDONNÉES

Pour toutes questions relatives aux communications, nous vous invitons à communiquer avec le Service des communications, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h au 418 878-2955, ou par courriel à l'adresse communications@vsad.ca.



LA CHRONIQUE DE LA DIVISION DES COMMUNICATIONS EN SÉCURITÉ PUBLIQUE



LA SÉCURITÉ : UN GESTE À LA FOIS

Cette année, l'hiver s'est fait attendre, mais la saison froide est bel et bien installée! Bordées de neige, forts vents, conditions climatiques difficiles : on peut faire face à tout, il suffit d'y aller... un geste à la fois.

ADAPTER SA CONDUITE

En hiver, les conditions climatiques peuvent changer rapidement. Il en va de même avec l'état de la chaussée. Parfois enneigée, parfois glacée, il est primordial d'être vigilant et d'adapter sa conduite.

- Soyez visible, allumez vos phares et prévoyez une distance sécuritaire avec le véhicule devant vous;
- Ajustez votre vitesse;
- Partez plus tôt pour être certain d'arriver à l'heure, quelles que soient les conditions routières.

DÉNEIGER LA VOITURE

En tout temps, il est primordial de bien déneiger votre voiture avant de prendre la route. Pour votre sécurité, celle des occupants de votre véhicule ainsi que pour les autres usagers de la route, prenez soin de :

- Retirer la neige et la glace présentes sur la carrosserie pour éviter qu'elles ne glissent dans votre pare-brise lors d'un freinage brusque ou qu'elles ne nuisent à la visibilité ou à la conduite des véhicules qui vous suivent;
- Déglacer complètement le pare-brise, la lunette arrière, les vitres latérales, ainsi que les rétroviseurs pour une visibilité optimale.

DÉNEIGER LES ACCÈS

Les accès à votre résidence comme les portes, les fenêtres des chambres et les escaliers extérieurs doivent être libres d'accès en tout temps. En cas d'urgence, vous pourrez sortir plus rapidement. Assurez-vous également que votre adresse civique soit visible de la rue. Au besoin, les intervenants d'urgence pourront la repérer.

DÉNEIGER L'ABRI TEMPORAIRE

L'accumulation de neige ou de glace peut amener la toile de l'abri temporaire à déchirer et la structure à céder. Il est recommandé de déneiger régulièrement votre abri. En cas de pluie verglaçante, assurez-vous de le déglacer rapidement afin d'éviter toute surcharge.

SE DÉPARTIR DES CENDRES CHAUDES

Quant aux cendres chaudes, elles doivent être déposées dans un seau en métal muni d'un couvercle métallique :

- Entrez ce seau à l'extérieur sur une surface non combustible;
- Assurez-vous de le déposer à plus d'un mètre d'un revêtement de mur ou d'un élément combustible comme une haie, un cabanon ou une clôture;
- Soyez patient avant de vous en départir dans la poubelle, les cendres peuvent demeurer chaudes jusqu'à 7 jours après la fin d'un feu.

LOISIRS, CULTURE *et vie communautaire*

C'est sous le signe de la continuité et de l'innovation que nous souhaitons offrir une programmation dynamique au cours de l'année 2023. Des activités, des cours en groupe, des formations, de grands événements ainsi que vos commentaires, nous ont permis de faire évoluer l'offre à la couleur des Augustinois. L'intégration d'activités culturelles extérieures dans le cadre du Mois Tuques et bas de laine, l'ajout de cours d'activités physiques en groupe adaptés à toutes les clientèles ou encore la mise en place d'événements comme La Vitrine, Le Tremplin et L'Avant Nuit, sont autant d'initiatives permettant de rassembler les Augustinois et Augustinoises.

L'année 2024 est déjà bien commencée et nous vous réservons encore plein de belles surprises. Suivez-nous via nos différents médias pour ne rien manquer.



FÊTE NATIONALE



LA GRANDE MARCHÉ



LE TREMPLIN



SEMAINE DE RELÂCHE



L'AVANT-NUIT



LA VITRINE



MOIS TUQUES ET BAS DE LAINE



PROGRAMMATION ESTIVALE

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

auteur **magazine Récit fiction BD**
documentaire roman livre manga

Service

Emprunt de livres numériques

Une grande sélection de livres numériques à télécharger sur votre appareil est disponible aux abonnés via notre catalogue au catalogue.vsad.ca. Un service 100% à distance, gratuit et accessible en tout temps sans vous déplacer!



Pour ceux voulant s'initier aux livres numériques, de l'accompagnement personnalisé peut vous être offert en plus de formations publiques prévues dans la programmation des activités. Informez-vous auprès du personnel.

Vie de bibliothèque



Coups de cœur

Laissez-vous inspirer par notre section Coups de cœur pour vos prochains choix de lecture. Que ce soit les incontournables de nos employés ou ceux de nos abonnés, il y a là tout un monde de découvertes!

Et n'oubliez pas de laisser également votre trace!

- Prenez votre suggestion dans la bibliothèque
- Insérez dans les pages un signet Coup de cœur
- Placez votre livre dans la section réservée près du vestiaire

Suggestions de lecture

De Me Caroline Tremblay, directrice générale

Le château des secrets (vol. 1 : Le rêve brisé)

de Marie-Bernadette Dupuy

Roman adulte

Comment le retrouver sur les rayons (Cote) : DUPUY D9453cs



Pourquoi le lire : « Pour ceux qui aiment les séries littéraires, celle-ci propose d'explorer le monde de la danse classique, en suivant la trame intrigante d'une saga familiale autour du parcours de vie d'une jeune adolescente moderne »

-- Caroline Tremblay

De Kim Timmons,
agente responsable bibliothèque

L'amour fait fleurir les jardins de Taeun Yoo

Album préscolaire

Comment le retrouver sur les rayons (Cote) : E Y00a



Pourquoi le lire : « Parce que c'est un bel exemple de relation intergénérationnelle autour d'un intérêt commun et les images sont magnifiques. »

-- Kim Timmons

HEURES D'OUVERTURE

DIMANCHE	10 H - 17 H	LUNDI	10 H - 18 H	MARDI	13 H - 20 H		
MERCREDI	13 H - 20 H	JEUDI	13 H - 20 H	VENDREDI	10 H - 18 H	SAMEDI	10 H - 17 H

VSAD.ca/CULTURE
catalogue.vsad.ca



PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS LOISIRS, CULTURE ET COURS AQUATIQUES

Printemps 2024

Programmation disponible le 6 mars

Début de la session le 8 avril

Inscription pour les résidents: **du 11 mars à 9 h au 17 mars**

Inscription pour tous : **du 18 mars à 9 h au 29 mars**

Conférences
Expositions
Spectacles
Sports
Entraînement
Loisirs
Culture
Piano
Tennis
Randonnées
Natation

**ET PLUS ENCORE
À DÉCOUVRIR!**



VSAD.ca/programmation

Pour information : 418 878-5473





LE MOIS ET TUQUES BÂS DE LAINE

2024



VSAD.ca/MTBL



EN FÉVRIER ON JOUÉ DEHORS

PÂTINAGE AUX FLÂMBEAUX DES PAS FRIEUX!

VEN 26 janvier
18 h 30
à 20 h 30

Habillez vous chaudement et venez patiner avec nous par une froide soirée de janvier!
Animation - Feu - Musique

ANNEAU DE GLACE DU LAC SAINT-AUGUSTIN



SOIRÉE DE GLISSADE ÉLECTRONIQUE

VEN 2 février
18 h 30
à 20 h 30

Préparez vous à glisser et à danser lors de cette soirée spéciale de glissade électronique. Prépare ton traineau lumineux!

PARC DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST



PÂTINAGE AUX FLÂMBEAUX DES AMOUREUX

VEN 9 février
18 h 30
à 20 h 30

Soirée de patinage illuminée sous le thème de l'amour pour une ambiance unique!
Animation - Feu - Musique

ANNEAU DE GLACE DU LAC SAINT-AUGUSTIN



LE GRAND FRISSON

DIM 4 février
14 h 15 à 15 h

Bain libre animé
Relevez le défi à notre bain de glace!
Piscine - Glace - Plaisir

COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL



ON JOUE AUSSI À LA PISCINE ↑

PÉDAGO EN MÂNTEAUX

VEN 16 février
13 h 30 à 15 h

Activités extérieures avec Youpi et cie
Course à obstacles, rallye animé et autres surprises!

PARC DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST



LA FÊTE DES PATINS

sam 10 février
10 h à 15 h

Grande fête familiale du patin!
Animation - Jeux et surprises
Feu - Musique - Patinage

Porte ton effigie du Carnaval de Québec et cours la chance de remporter une tuque officielle du Mois tuques et bas de laine!

ANNEAU DE GLACE DU LAC SAINT-AUGUSTIN

Événement
partenaire



RÂNDONNÉE AUX FLÂMBEAUX

VEN 16 février
18 h 30 à 20 h

Découvrez la nature et les battures du Fleuve différemment à la lueur des flambeaux!
Conteur - Feu - Énigmes

PARC DES HAUTS-FONDS

LA FÊTE DES TUQUES

sam 24 février
13 h à 16 h

Grande fête hivernale pour toute la famille. Portez votre plus belle tuque!
Animation - Glissade - Patinage - Jeux

PARC PLACE-PORTNEUF



1^{er} AU 10 MARS



VSAD.ca/RELACHE

2024 SEMAINE DE RELÂCHE

CINÉMA EN PATINS ET DISCO SUR GLACE

Viens vivre un moment cinéma unique en chaussant tes patins! Ou en l'écoutant dans les gradins. Par la suite, poursuis la soirée en compagnie de notre DJ. Film - Amis - Musique

COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

En collaboration avec le Club Optimiste Cap-Rouge-Saint-Augustin.



VEN **1^{ER}** mars
18 h 30 à 21 h 30

BINGO AVEC JOSÉPHINE ET LÉONIDAS

Nos personnages colorés t'attendent pour ce bingo excentrique! Bienvenue à tous! Prix à gagner.

CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST

LUN **4** mars
14 h à 15 h 30



D'OÙ VIENNENT LES ÉCLAIRS ET LE TONNERRE?

ATELIER AVEC NEURONES ATOMIQUES POUR LES 5-8 ANS

Tu veux en connaître davantage? Voici l'occasion d'en savoir plus!

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

Mar **5** mars
13 h à 14 h

COMMENT LA SCIENCE CONTRIBUE-T-ELLE À RÉSOUDRE DES CRIMES?

Cette question t'inspire? Viens découvrir la réponse avec nous!

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

ATELIER AVEC NEURONES ATOMIQUES POUR LES 9-12 ANS

Mar **5** mars
14 h 15 à 15 h 45



JEUX DE SOCIÉTÉ AVEC LA REVANCHE

Tu veux découvrir de nouveaux jeux? Rejoins nous pour des moments de plaisir, de compétition et de stratégie en famille et entre amis.

COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL



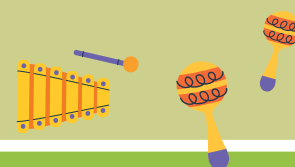
Mer **6** mars
13 h à 16 h

ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL

À la recherche d'une expérience éducative et ludique pour vos enfants (2 à 6 ans)? On t'attend pour cet atelier de découverte sensorielle.

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

Jeu **7** mars
10 h à 11 h



SPECTACLE JEUNESSE « CAPITAINE MERLUCHE »

Plonge dans l'aventure la plus originale qui soit en compagnie de Merluche l'explorateur. Son spectacle interactif t'emportera dans un univers magique, où énigmes, épreuves et chansons entraînantes se succèdent pour te défier.

CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTIONNEL SECTEUR EST

Ven **8** mars
13 h

PARCOURS DES LIONS

Marche l'un des deux parcours, réponds aux énigmes et cours la chance de remporter un des prix.

du **1^{ER}** au **10** mars

ACTIVITÉS LIBRES

COMPLEXE SPORTIF MULTIFONCTIONNEL

natation
plongeon
patinage

BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS

jeux vidéo
jeux de société
casse-tête

CCMSE

badminton
basketball
volleyball

SURVEILLE LES HORAIRES, ON AURA UN MOMENT POUR TOI!





VOS ÉVÉNEMENTS 2024

À AJOUTER À VOS AGENDAS :



VSAD.ca/MTBL

EN
FÉVRIER
ON
JOUE
DEHORS



20
AVRIL

VSAD.ca/LAVITRINE



LA FÊTE NATIONALE
DU QUÉBEC

VSAD.ca/FETENATIONALE

24
JUIN



22
AOÛT

VSAD.ca/LAVANTNUIT



VSAD.ca/LETREPLIN

14
SEPT.



12
OCT.

VSAD.ca/LAGRANDEMARCHE



La page des Augustinois actifs

Une Vie culturelle et de loisirS Active et Dynamique

Activités sportives extérieures

Patinoires extérieures

Les équipes travaillent fort pour vous offrir de belles patinoires et les maintenir en bon état pour la saison hivernale! Pour connaître l'horaire et les conditions de glace:



Anneau de glace du lac Saint-Augustin

Profitez du grand air sur le lac Saint-Augustin en chaussant vos patins. Restez à l'affût sur la page Facebook officiel de l'anneau:



Randonnée pédestre

Quoi de mieux qu'une belle balade dans les sentiers des parcs Riverain et Hauts-Fonds pour faire le plein d'énergie durant les belles journées d'hiver.



Glissade

Découvrez également notre toute nouvelle butte de glisse au parc du Centre communautaire multifonctionnel secteur est en plus de celle du parc Place-Portneuf.

Ski de fond

Venez profiter d'une nouvelle piste de 1,2 km spécialement tracée pour le style classique, située à l'arrière du Centre communautaire multifonctionnel secteur est. Trouvez la carte ici:



À NE PAS MANQUER!

Bibliothèque Alain-Grandbois
Centre communautaire multi. secteur est
Complexe sportif multifonctionnel
Centre Delphis-Marois
Maison Omer-Juneau

EN FÉVRIER

Premier arrivé, premier servi
sauf si pictogramme billet gratuit
ou pictogramme inscription

7	Atelier d'initiation à la tablette iPad
8	Concert « Les grands airs romantiques au piano pour la St-Valentin »
12	Heure du conte (0 à 5 ans)
14	Café et quiz musical sous le thème de la St-Valentin
14	Club de lecture Latulu
21	Conférence « D'une zone de guerre à la zone de cœur, un voyage de résilience, d'émotions et d'épanouissement »
23	Chanter pour chanter
24	Atelier pour apprentis magiciens
26	Tricot-Thé
27	Lire et découvrir
13 jan. au 11 fév.	Exposition « Si les villes étaient ainsi... » par Roxane Paradis
1 ^{er} mars	Concert Chansons françaises et accordéon avec Bernard Cimon

Maison Omer-Juneau

Jeux libres

Du lundi au vendredi, des jeux en accès libre sont disponibles à la maison Omer-Juneau et au centre sociorécréatif Les Bocages. Voir horaire ci-bas. Présentez vous sur place afin de former des équipes avec les gens présents et choisir votre jeu. Vous voulez vous familiariser avec un jeu inconnu jusqu'à maintenant sans y jouer? Aucun souci, venez en simple observateur. Plaisir et camaraderie au programme!

Du 8 janvier au 22 juin

Ces périodes de jeux libres sont disponibles sans réservation et ouvertes à tous. Les équipes se font au début de la période et le tout se déroule dans le plaisir de jouer et de socialiser.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	
Maison Omer-Juneau	Maison Omer-Juneau	Maison Omer-Juneau	Maison Omer-Juneau	Centre Les Bocages
9 h à 11 h Jeux de cartes	9 h à 11 h Café du mardi	9 h 30 à 11 h Café du mercredi	9 h à 11 h Cribb	
Proposez-nous votre idée d'activité à loisirs@vsad.ca ! Nous pourrions l'ajouter au calendrier!			9 h 30 à 11 h 30 Pétanque	
13 h à 15 h Molky	13 h 30 à 15 h 30 Baseball poche	13 h 30 à 15 h 30 Pétanque	13 h à 15 h Jeux de cartes	13 h à 16 h 30 Mah Jong Chinois (MCR)
	19 h à 21 h Pétanque	19 h à 21 h Dards	19 h à 21 h Jeux de société	

Maison Omer-Juneau :
289, route 138
418 878-5473 poste 1115

Disponible en libre accès à la maison Omer-Juneau : table de billard, ordinateurs, journal, jeux de société.

Centre sociorécréatif Les Bocages
4850, rue du Sourcin
418-872-3735

L'HORAIRE EST MODIFIABLE SANS PRÉAVIS

Consultez la programmation complète des activités libres au VSAD.ca

Programmation

Découvrez toute la programmation dans les pages précédentes de cette édition du MIM et au VSAD.ca.



DÉCOUVREZ LA PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

LES AUGUSTINOIS ACTIFS

@AUGUSTINOISACTIFS

VSAD.ca

